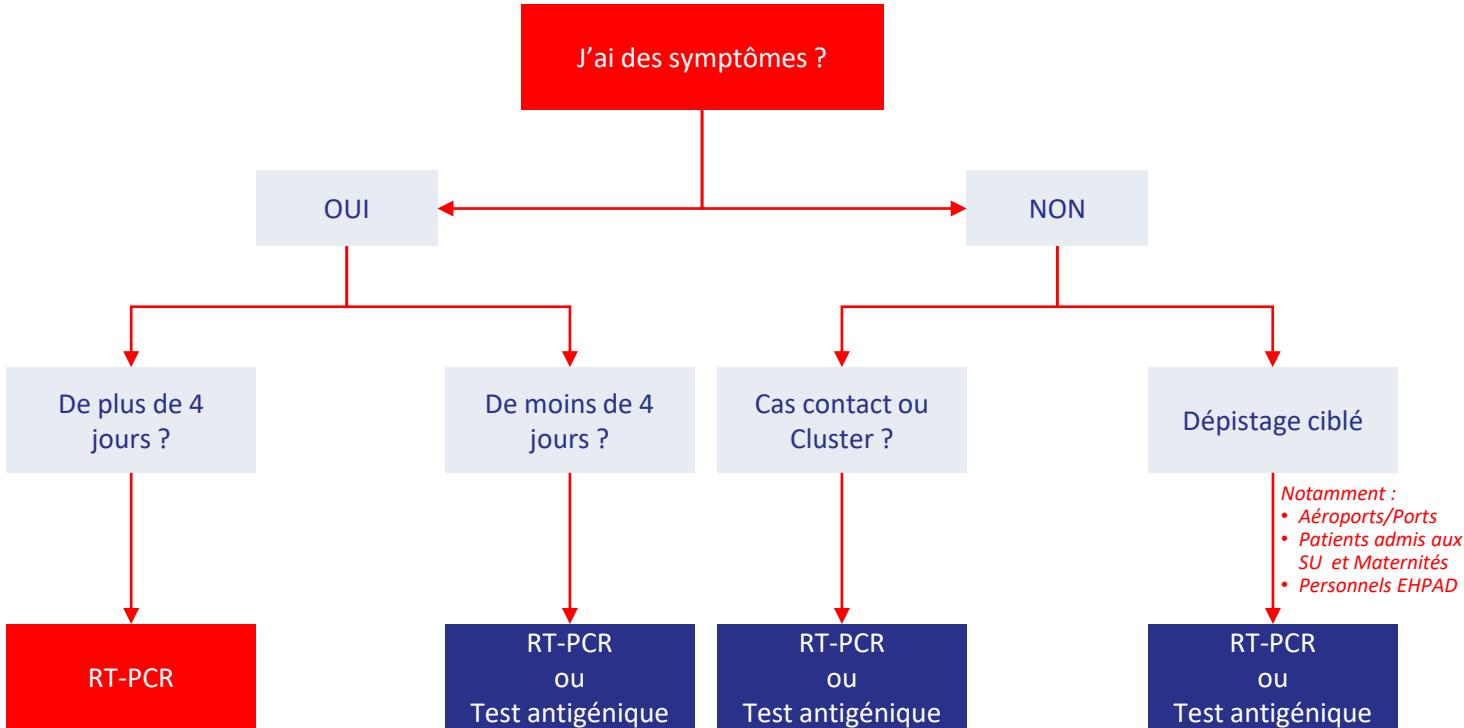


Test AntiGénique ou RT-PCR, quel test faire ?



Si personne de ≥65 ans ou à risque de forme grave, un tests antigénique négatif doit être confirmé par RT-PCR

Où puis-je me faire tester ?

- Après des laboratoires de biologie, médecins, pharmaciens, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, sages-femmes et chirurgiens-dentistes réalisant des tests RT-PCR ou antigéniques
- Trouver l'information sur : www.sante.fr

Quel coût pour le patient ?

- Le test Antigénique ou RT-PCR est **accessible gratuitement** et sans ordonnance, il est pris en charge à 100% par l'assurance maladie